



# GYMNASTIQUE TRAMPOLINE

## MANUEL DES OFFICIELS

EN VIGUEUR POUR LES COMPÉTITIONS NATIONALES, PEUT ÊTRE ADAPTÉ POUR D'AUTRES  
COMPÉTITIONS

PRÉPARÉ PAR : SEBASTIEN RAJOTTE & NIKI LAVOIE

Version 2 – Octobre 2020



P: 613.748.5637 | F: 613.748.5691 | E: [info@gymcan.org](mailto:info@gymcan.org)

120-1900 promenade City Park Drive, Ottawa, ON K1J 1A3

[WWW.GYMCAN.ORG](http://WWW.GYMCAN.ORG)

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	2
SYSTÈME DE JUGEMENT CANADIEN.....	2
A. FORMATIONS ET EXAMENS.....	2
B. EXIGENCES POUR LES JUGES ACTIFS .....	5
C. PROCESSUS D'ASSIGNATION DES JUGES.....	5
D. PROCESSUS DURANT LA COMPÉTITION .....	8
E. RÔLES ET RESPONSABILITÉS.....	8
F. CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE.....	9
G. LISTE DE CONTACTS .....	9
ANNEXE A – PROCESSUS DE SÉLECTION POUR LES COMPÉTITIONS – JUGES BREVET FIG .....	10
ANNEXE B – JUGEMENT DES COMPÉTITIONS VIRTUELLES .....	13
ANNEXE C – RAPPORT DE COMPÉTITION INTERNATIONALE .....	14



## INTRODUCTION

Gymnastique Canada (GymCan) a le plaisir d'offrir ce document à l'intention des juges canadiens en GT afin de présenter le système de jugement canadien, les rôles, les responsabilités et les formalités.

## SYSTÈME DE JUGEMENT CANADIEN

### A. FORMATIONS ET EXAMENS

Les paragraphes suivants décrivent les systèmes de jugement provinciaux et nationaux pour les sports de trampoline, de tumbling et de double mini-trampoline.

1. Formation de juge provinciale
  - a. Les critères de sélection des candidats au niveau provincial relèvent de la responsabilité de chaque OPT.
  - b. Le contenu complet des cours et des examens sera fourni par le président du jury du Canada pour chaque cours.

Formation P3-P4					
Discipline		Trampoline	Tumbling	DMT	
<b>Examen écrit (P4)</b>	Contenu	Président: 9 questions Difficulté: 5 questions Exécution: 6 questions	Président: 12 questions Difficulté: 5 questions Exécution: 7 questions	Président: 14 questions Difficulté: 8 questions Exécution: 5 questions	
	Note de passage	60%	60%	60%	
<b>Examen DD (P3)</b>	Contenu	8 Routines Visionnées 2 fois Peut utiliser le tableau FIG du CdP pour les valeurs de DD	8 Routines Visionnées 2 fois Peut utiliser le tableau FIG du CdP pour les valeurs de DD	8 Routines Visionnées 2 fois Peut utiliser le tableau FIG du CdP pour les valeurs de DD	
	Note de passage	90%	90%	90%	
<b>Examen d'exécution (P4)</b>	Contenu	8 Routines Visionnées seulement 1 fois	8 Routines Visionnées seulement 1 fois	8 Routines Visionnées seulement 1 fois	
	Note de passage	50%	50%	50%	
<b>Examen comme président (P3)</b>	Contenu	6 Routines Visionnées seulement 1 fois	6 Routines Visionnées seulement 1 fois	6 Routines Visionnées seulement 1 fois	
	Note de passage	75%	75%	75%	
Formation P1-P2					
Discipline		Trampoline	Tumbling	DMT	
<b>Examen écrit</b>	Contenu	17 Questions	19 Questions	18 Questions	
	Note de passage	70%	70%	70%	



<b>Examen DD</b>	Contenu	10 Routines (5 par niveau) Visionnées 2 fois Peut utiliser le tableau FIG du CdP pour les valeurs de DD	10 Routines (5 par niveau) Visionnées 2 fois Peut utiliser le tableau FIG du CdP pour les valeurs de DD	10 Routines (5 par niveau) Visionnées 2 fois Peut utiliser le tableau FIG du CdP pour les valeurs de DD
	Note de passage	90%	90%	90%
<b>Examen d'exécution</b>	Contenu	10 Routines Visionnées seulement 1 fois	10 Routines Visionnées seulement 1 fois	10 Routines Visionnées seulement 1 fois
	Note de passage	60%	60%	60%

- c. Reprise d'examen :  
Un juge peut réessayer la partie non réussie de l'examen au maximum deux (2) fois. Les juges sont autorisés à refaire un examen au plus tard trois (3) mois après la tentative précédente (soit trois (3) mois après le cours initial ou trois (3) mois après la première tentative de reprise) sans suivre le cours complet. Dans ce cas, si le juge ne réussit toujours pas, le candidat devra suivre à nouveau le cours complet.
- d. Horaire de la formation :  
Les provinces sont responsables de l'horaire des formations
- e. Critère pour le formateur :
- Juge minimum National 1 dans la discipline donnée
  - Expérience de jugement au niveau national dans cette discipline
- f. Honoraires pour le formateur :  
Les provinces sont responsables des honoraires du formateur
2. Formation de juge nationale
- a. Candidats :
- Les candidats qui réussissent les cours P1-P2 et qui jugent au moins 3 compétitions après avoir réussi les cours.
  - Les entraîneurs nationaux qui sont pleinement certifiés de niveau 3 (TG) ou plus.
  - Les athlètes sélectionnés sur l'équipe nationale Senior
  - Ancien juge national ou brevet qui a perdu son accréditation parce qu'il était inactif.
- b. Le contenu complet des cours et des examens sera fourni par le président du jury du Canada pour chaque cours.

<b>Discipline</b>		<b>Trampoline</b>	<b>Tumbling</b>	<b>DMT</b>
<b>Examen écrit</b>	Contenu	17 questions	19 questions	18 questions
	Note de passage	75%	75%	75%



<b>Examen DD</b>	Contenu	15 Routines (5 par niveau) Visionnées seulement 1 fois Peut utiliser le tableau FIG du CdP pour les valeurs de DD	10 Routines (5 par niveau) Visionnées seulement 1 fois Peut utiliser le tableau FIG du CdP pour les valeurs de DD	15 Routines (5 par niveau) Visionnées seulement 1 fois Peut utiliser le tableau FIG du CdP pour les valeurs de DD
	Note de passage	90%	90%	90%
<b>Examen d'exécution</b>	Contenu	10 Routines Visionnées seulement 1 fois	10 Routines Visionnées seulement 1 fois	10 Routines Visionnées seulement 1 fois
	Note de passage	70%	70%	70%

c. Reprise d'examen :

Un juge peut réessayer la partie non réussie de l'examen au maximum deux (2) fois. Les juges sont autorisés à refaire un examen au plus tard trois (3) mois après la tentative précédente (soit trois (3) mois après le cours initial ou trois (3) mois après la première tentative de reprise) sans suivre le cours complet. Dans ce cas, si le juge ne réussit toujours pas, le candidat sera tenu de suivre à nouveau le cours complet. Si le candidat échoue à deux parties de l'examen dans une discipline, il doit reprendre le cours complet.

d. Horaire de la formation :

Les cours doivent être donnés au moins une fois tous les deux (2) ans du cycle actuel FIG. La priorité sera donnée à un cours donné lors d'une compétition de sélection nationale. Dans ce cas, tous les frais liés au formateurs seront pris en charge par GymCan. Une province est autorisée à organiser un cours national en en faisant la demande au président du jury du Canada. Si la demande est approuvée, la province est responsable de toutes les dépenses liées au formateur, à l'exception des honoraires, qui seront payés par GymCan. Dans les deux cas, les frais d'inscription sont perçus par GymCan.

e. Critères pour le formateur :

- Juge FIG qui a participé à la formation intercontinentale pour le cycle actuel dans au moins une discipline de GT
- Juge FIG actif dans la discipline donnée durant le cours
- Expérience passée dans l'organisation de formations au niveau provincial

NOTE : S'il n'est pas possible de remplir le premier critère (suivre le cours intercontinental), une demande peut être soumise au président du jury du Canada pour un juge qui est actuellement FIG 3 ou mieux dans la discipline appropriée.

f. Honoraires pour le formateur : (inclut la préparation et la correction des examens)

- i. 1 discipline (1 jour) : 280 \$
- ii. 2 disciplines (2 jours) : 450 \$
- iii. 3 disciplines (2,5 jours) : 730 \$
- iv. Reprise : 25 \$



- g. Frais d'inscription
- |                             |        |
|-----------------------------|--------|
| i. 1 discipline :           | 165 \$ |
| ii. 2 discipline :          | 190 \$ |
| iii. 3 discipline :         | 215 \$ |
| iv. Inscription en retard : | +25 \$ |
| v. Reprise :                | 25 \$  |

NOTE : Pour organiser un cours national de formation des juges, il faut un minimum de 5 participants. Le nombre maximum de participants est de 9.

### 3. Formation internationale

Candidat :

Juge National 1 avec huit (8) expériences en jugement de compétitions nationales. Le candidat doit être recommandé par le président du jury du Canada.

Le processus pourrait être accéléré pour un entraîneur FIG 3 Brevet, s'il a déjà réussi la formation et les examens nationaux et est recommandé par le président du jury du Canada.

### 4. Formation intercontinentale

Candidat :

Juge FIG 3 qui a complété au moins un cycle au niveau FIG. Le candidat doit être recommandé par le président du jury du Canada.

## B. EXIGENCES POUR LES JUGES ACTIFS

Les exigences suivantes sont requises pour qu'un juge soit considéré comme actif :

- a. Niveau provincial :  
Les provinces sont responsables des critères.
- b. Niveau national : doit être membre en règle de sa province et de GymCan
  - i. Compléter avec succès la recertification pour le cycle courant FIG
  - ii. Compléter une vérification judiciaire (au Canada et/ou à l'international). La vérification doit être valide au moment de la compétition
  - iii. Compléter la formation en ligne *Respect et sport*

## C. PROCESSUS D'ASSIGNATION DES JUGES

### 1. Processus d'assignation

- Un juge du conseil de la FIG sera présent à toutes les compétitions nationales et sera nommé juge supérieur.
- Le niveau national 3 est autorisé à juger les athlètes des niveaux 5 à 7 lors d'une compétition nationale. Les juges de niveau N3 sont également admissibles à juger le déplacement horizontal du trampoline pour les catégories Junior et Senior.
- Les juges de niveau national 2 peuvent juger les athlètes des niveaux 5 à 7 lors d'un événement national. Les juges N2 sont admissibles à juger le trampoline à déplacement horizontal à tous les niveaux.
- Le niveau international 4 est admissible à juger les compétitions du groupe 4 sanctionnées par la FIG



- Le niveau international 3 est admissible à juger les compétitions des groupes 2, 3 et 4 sanctionnés par la FIG
- a. **Compétitions internationales : voir l'annexe 1**
- b. **Sélection pour les compétitions nationales (Championnats canadiens & Élite Canada)**
  - **Candidat :**  
Les provinces sont responsables de la désignation du ou des candidats qui participeront à ces événements. Les demandes d'attribution seront communiquées par GymCan. Les provinces peuvent avoir l'opportunité d'envoyer des juges supplémentaires. Les juges FIG qui sont désignés ou invités par GymCan sont admissibles au financement par GymCan.
  - **Financement de GymCan :**  
GymCan déterminera le budget pour l'année de compétition actuelle
  - **Allocation provinciale :**
    - Les juges FIG doivent envoyer leur disponibilité au président du jury du Canada
    - Le Président du jury du Canada détermine le nombre de juges requis par chaque province. Ce nombre sera déterminé selon le nombre d'athlètes de chaque province inscrits l'année dernière.
      1. Si une province doit envoyer un juge et qu'un seul juge FIG est disponible, ce juge sera sélectionné
      2. Si une province doit envoyer plus de 5 juges, un juge supplémentaire **pourrait** être sélectionné pour du financement si disponible
      3. Province hôte de l'événement : 1 juge supplémentaire pourrait être sélectionné si disponible
      4. Si un juge FIG provient d'une province qui n'a pas l'obligation d'envoyer un juge, ce juge sera automatiquement sélectionné pour au moins une compétition par année.
  - **L'ordre de priorité pour la sélection est la suivante :**
    1. Tout juge FIG dans les 3 disciplines
    2. Tout juge FIG dans deux disciplines et National pour une discipline
    3. Tout juge FIG dans deux disciplines
    4. Tout juge FIG dans une discipline et National dans deux disciplines
    5. Tout juge FIG dans une discipline et National dans une discipline
    6. Tout juge FIG dans une discipline

Dans les six critères ci-dessus, si un juge requiert une compétition nationale pour être admissible à une compétition internationale, il aura priorité. Si la compétition est sanctionnée FIG, la priorité sera accordée à tout juge qui requiert l'événement pour maintenir ou monter de niveau FIG.

- **Constitution du panel (juges avec disponibilité complète)**
  - Catégories Junior et Senior : le panel sera composé de : FIG sauf 1 DD (sauf synchro) + 2 HD (TRI)
  - Catégories N5,6,7 : le panel sera composé de : CJP (FIG), 1DD (FIG), 1EX (FIG)



- Exécution : l'objectif est que les provinces soient toutes représentées sur les panels
- Les juges FIG qui reçoivent du financement de GymCan seront assignés à au moins six panels (HD ne compte pas) durant la compétition
- Tous les autres juges FIG seront assignés à au moins cinq panels (HD ne compte pas)
- Les juges de niveau national seront assignés à au moins quatre panels (HD ne compte pas)
- Les juges qui sont plus certifiés à une certaine discipline auront priorité pour plus d'assignations à cette discipline
- Les provinces qui partagent une position de juge seront responsables de changer ces assignations (le changement doit être approuvé par le président du jury du Canada). Une position de juge FIG ne peut pas être remplacée par un juge National)
- Les positions pour le HD (TRI) seront assignées selon la priorité suivante :
  1. Juges nationaux officiels en trampoline (2 places)
  2. Juges FIG officiels en trampoline (1 place)
  3. Tous les autres juges disponibles pour remplir les places après les autres assignations.

**NOTE : Tout juge qui prévoit des heures de départ avant la fin de la compétition ne sera pas assigné. C'est notamment le cas s'ils ne respectent pas les horaires prévus dans les directives de la compétition.**

#### **c. 3e sélection/Sélection technique**

La décision d'organiser une troisième sélection sera prise d'année en année. Les années où un troisième essai aura lieu, il sera toujours nécessaire de maintenir les coûts aussi bas que possible. Dans ce cas, un panel simplifié peut être utilisé (exemple : un seul juge HD ou un juge DD). L'objectif sera de donner la priorité aux juges qui ont le statut FIG dans toutes les disciplines participantes à la 3e sélection et de donner la priorité aux juges qui participeront aux Championnats du monde et/ou aux Compétitions mondiales par groupes d'âge. L'un des moyens de maintenir les coûts à un niveau raisonnable consistera à choisir, dans la mesure du possible, des juges locaux en fonction du lieu de la compétition. Dans la mesure du possible, chaque province sera représentée au sein du jury lorsque des athlètes seniors participeront à la compétition.

#### **d. Jeux du Canada d'hiver (TRI et TRS seulement)**

L'assignation pour les Jeux du Canada est la responsabilité de chaque province. Les provinces sont responsables de créer un processus de sélection des juges pour cet événement, en adhérant aux principes suivants :

- Le juge doit minimalement être de niveau national
- Le juge doit avoir été actif au niveau national l'année précédant les Jeux
- Le juge doit être membre en règle de sa fédération provinciale et nationale.

**NOTE : La répartition est la suivante : Un juge par province/territoire participant aux Jeux du Canada est admissible. La province organisatrice est autorisée à envoyer un juge supplémentaire. Ce juge supplémentaire doit être FIG.**

#### **e. Autres compétitions internationales (Compétition de club ou provinciale)**





Si un club/province envoie une équipe à une compétition internationale, il doit faire tout son possible pour satisfaire à l'exigence de participation du juge. Dans ce cas, le club/province sera responsable de tous les frais exigés pour le juge, ou de l'amende qui est payée au comité organisateur de la compétition pour ne pas avoir fourni un juge. Le club ou l'OPT est autorisé à rechercher un juge (qui est admissible à la compétition) dans son club ou sa province. Le club ou l'OPT est également autorisé à demander l'aide du président du jury du Canada s'il ne peut pas désigner un juge. Le président du jury du Canada doit être informé de la situation et de la procédure.

#### D. PROCESSUS DURANT LA COMPÉTITION

1. Tâches et responsabilités des juges de HD :
2. Lorsqu'il n'y a pas de machine HD, les juges HD utiliseront une caméra avec vue aérienne qui se trouve sur le plateau de compétition. Ils seront assis sur le podium, le jury regardant un écran qui montre l'image de la caméra. Ils sont également chargés de chronométrer l'échauffement.
3. Un juge supérieur sera nommé pour chaque compétition nationale. Il sera responsable de la révision des notes avec le président du jury (CJP) pour chaque discipline. Pour les compétitions nationales, le président ou un conseiller aura cette responsabilité.
4. Demande de révision de note
  - i. Exécution : Aucune situation ne sera acceptable pour une révision de note d'exécution
  - ii. Déplacement horizontal : Aucune situation ne sera acceptable pour une révision de note de HD
  - iii. Horizontal displacement: There are no situations in which a review for HD should be done.
  - iv. CJP : Une révision peut être demandée. L'examen doit être effectué à la vitesse réelle, sans utiliser d'images figées, de ralenti ou de vidéo image par image. Le jury supérieur peut être invité à effectuer un second examen avec le CJP.
  - v. DD : Une révision peut être demandée. L'examen doit être effectué à la vitesse réelle, sans utiliser d'images figées, de ralenti ou de vidéo image par image. Le jury supérieur peut être invité à effectuer un second examen avec le CJP.

#### E. RÔLES ET RESPONSABILITÉS

##### a. Président du jury du Canada

Tous les candidats intéressés peuvent être désignés par le biais du processus de nomination de GymCan. Le président du jury du Canada est élu. Tous les juges actuels FIG ont droit à un vote chacun. Le président du jury du Canada est membre du TTPC pour un mandat de 3 ans.

Rôles et responsabilités :

- Gérer toutes les certifications des officiels (de P3 à P1 et de N3 à N1)
- Participer à toutes les réunions et activités du TTPC; collaborer avec le TTPC dans la prise de décision, documents de sélection, programmes de cheminement...
- Pourrait siéger sur un groupe de travail du TTPC
- Gérer les communications entre les juges FIG, les conseillers des juges du Canada et les responsables provinciaux des juges.
- Clarifier, distribuer et diffuser les règlements et documents reliés à la GT
- Gérer les panels à toutes les compétitions nationales
- Approuver l'horaire des compétitions nationales
- Gérer les assignations internationales



- a. Conseiller des juges du Canada – Processus et responsabilités :
- Tous les candidats intéressés soumettent leur nom au président du jury du Canada et sont votés par les juges FIG à chaque cycle. Dans la mesure du possible, deux personnes seront désignées comme conseillers des juges du Canada : l'une de l'Est du Canada et l'autre de l'Ouest du Canada. Ces juges agiront en tant que conseiller(s) auprès du président du jury du Canada. Si nécessaire, ces personnes seront intégrées dans un groupe de travail avec le président du jury du Canada. Le Conseil de la FIG pour les juges sera composé des personnes suivantes :
- Président du jury du Canada
  - Conseiller de l'Est du Canada
  - Conseiller de l'Ouest du Canada
  - Gestionnaire du programme GT
  - Directeur de l'équipe nationale GT
- Lorsque requis, ce groupe de travail sera chargé de conseiller et de consulter le président du jury du Canada sur divers projets, tels que les documents de jugement, la sélection des assignations internationales, etc.
- b. Responsables provinciaux des juges
- Ces postes sont pourvus par les provinces et elles ont la responsabilité de respecter les critères qu'elles ont établis pour nommer le responsable.

## F. CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE

Veuillez cliquer sur les liens ci-dessous pour accéder aux politiques de GymCan concernant le Code d'éthique et de conduite, les politiques de voyage et la Règle de 2. Ces documents concernent tous les membres de GymCan.

<http://gymcan.org/fr/programmes/sport-securitaire/politiques>

Le manuel des responsabilités décrivant les rôles et responsabilités en matière de voyage, ainsi que les politiques de voyage est en cours de rédaction et sera publié dans les prochains mois.

## G. LISTE DE CONTACTS

Prov.	Nom	Poste/Rôle	Courriel
BC	Adriana Pope	Représentant provincial	<a href="mailto:bcjudgingchair@gmail.com">bcjudgingchair@gmail.com</a>
AB	Jessica Walper	Représentant provincial	<a href="mailto:albertajudging@gmail.com">albertajudging@gmail.com</a>
SK	Victoria Oppenlander	Représentant provincial	<a href="mailto:skjudgingchair@gmail.com">skjudgingchair@gmail.com</a>
MB	Kelsey Berkowski	Représentant provincial	
ON	Heather Crocker	Représentant provincial (TUM)	
ON	Sandra Floyd	Représentant provincial (TRI/DMT)	<a href="mailto:trampolinejudgingchair@gmail.com">trampolinejudgingchair@gmail.com</a>
QC	Sébastien Rajotte Hélène Laliberté	Représentant provincial	<a href="mailto:sebasrajotte@gmail.com">sebasrajotte@gmail.com</a> <a href="mailto:hlaliberte@gymqc.ca">hlaliberte@gymqc.ca</a>
NS	Megan Looke	Représentant provincial	
NB	David LeBlanc	Représentant provincial	
NFL	Bryce Elliott	Représentant provincial	<a href="mailto:gymoffice@sportnl.ca">gymoffice@sportnl.ca</a>
CAN-E	Cassandra Siwek	Conseiller des juges - Est	
CAN-W	Mary Pupo	Conseiller des juges - Ouest	
CAN	Sebastien Rajotte	Président du jury du Canada	<a href="mailto:sebasrajotte@gmail.com">sebasrajotte@gmail.com</a>



## ANNEXE A – PROCESSUS DE SÉLECTION POUR LES COMPÉTITIONS – JUGES BREVET FIG

Par souci de clarté, le présent document utilise la formulation suivante :

- NIVEAU (niveau du juge brevet B) identifié par FIG 1, FIG 2, FIG 3, FIG 4
- CATÉGORIE (catégorie de compétition) identifiée par CAT1, CAT2, CAT3, CAT4
- Conseil des juges FIG
  - Président du jury du Canada : Sébastien Rajotte
  - Conseillère des juges du Canada – Ouest : Mary Pupo
  - Conseillère des juges du Canada – Est : Cassandra Siwek
  - Directrice de l'équipe nationale GT : Karen Cockburn
  - Gestionnaire du programme GT : Niki Lavoie

Il existe un certain nombre de compétitions pour lesquelles GymCan devra envoyer des juges brevet FIG au sein de l'équipe canadienne. L'objectif du Canada est d'avoir le plus grand nombre possible de juges brevet FIG de haut niveau afin d'offrir la meilleure opportunité aux juges brevet FIG canadiens et de soutenir la croissance de la gymnastique de trampoline au Canada.

Pour répondre à ces exigences, le Conseil des juges FIG examinera divers facteurs afin d'offrir les meilleures opportunités aux juges. Il tiendra également compte des circonstances qui permettent aux juges de satisfaire aux exigences nécessaires pour maintenir leur niveau de brevet, monter d'un niveau ou être admissibles à la formation intercontinentale. L'un des principaux objectifs est de s'assurer que le Canada est dans la meilleure position pour le cycle, mais aussi de se préparer pour les futurs cycles et niveaux de juges de brevet pour maintenir un groupe solide de juges forts.

Les objectifs de GymCan incluent :

- Maximiser le développement des juges Brevet FIG en assignant des opportunités logiques de jugement international pour assurer au minimum le maintien du même niveau des juges Brevet FIG. Dans le meilleur des cas, leur donner l'opportunité d'augmenter leur niveau au cours du prochain cycle.
- Dans la mesure du possible, GymCan aidera les juges de brevet FIG à atteindre leur nombre minimal de compétitions internationales en essayant d'organiser une compétition sanctionnée par la FIG au Canada à chaque cycle.
- Éviter de payer des pénalités financières pour ne pas envoyer un juge à une compétition internationale.

Les juges FIG 4 sont admissibles pour les compétitions internationales de CAT4

Les juges FIG 3 sont admissibles pour les compétitions internationales de CAT2, CAT3 et CAT4

### **Prérequis pour l'assignation à une compétition internationale**

Pour être admissibles au processus d'assignation internationale, tous les juges FIG doivent avoir été actifs au niveau national au cours des deux dernières années et avoir participé à au moins deux compétitions nationales. Si le juge n'a pas rempli cette condition, il devra écrire une lettre au Conseil des juges FIG et à leur responsable provincial respectif pour indiquer qu'il sera disponible pour les deux compétitions nationales de l'année en cours. Le représentant provincial sera alors prié d'envoyer ce juge à toute compétition nationale où le candidat est manquant.

Les juges brevet FIG doivent être en règle avec GymCan et avec leur OPT (y compris remplir les exigences de sport sécuritaire). Seuls les juges qui n'ont eu aucune violation du code d'éthique ou de conduite pour l'année en cours seront pris en considération. Tout juge en probation ne sera pas pris en considération (la procédure à suivre en cas de violation du code de conduite est décrite dans le lien).



### **Assignment des juges FIG aux compétitions internationales**

1. Une fois le calendrier des compétitions approuvé par GymCan, le Conseil des juges FIG établira le calendrier des compétitions pour l'année et déterminera le nombre de juges qui seront sélectionnés pour chaque compétition.
2. Le président du jury distribuera le calendrier des compétitions et le niveau requis pour chaque compétition aux juges brevet FIG en leur demandant de communiquer leur disponibilité pour chaque compétition. Les juges soumettront leur préférence et indiqueront également leur priorité pour chaque assignation qu'ils choisissent. Le juge sera prié d'indiquer le nombre maximal de compétitions pour lesquelles il est disponible dans l'année. L'intention de participer à de futurs cours intercontinentaux sera également demandée.
3. Dès réception de la disponibilité de tous les juges Brevet FIG, les critères suivants sont pris en considération par le Conseil des juges FIG pour déterminer les assignations :
  - a) La compétition contribuera à maintenir le niveau du juge (voir note 1 et 2)
  - b) La compétition contribuera à monter le niveau du juge (voir note 1 et 2)
  - c) Le nombre d'assignations FIG à l'extérieur du pays lors des trois dernières années
  - d) Le pourcentage de compétitions que le juge a demandé dans l'assignation en cours (voir note 4)
  - e) Admissibilité du juge pour la participation aux Jeux olympiques lorsque le Canada est sélectionné.
4. Si plus d'un candidat doit être sélectionné, les critères suivants pourront être utilisés pour briser l'égalité et aider à sélectionner le candidat.
  - Niveau des juges
  - Expérience des juges (à partir de la première année de brevet FIG)
  - Dossier des juges des trois dernières années (sanctions, annulation d'une assignation sans raison valide – raison ou urgence familiale)
  - Disponibilité pour plus d'une discipline lorsque la compétition comporte plus d'une discipline (s'applique habituellement aux Championnats panaméricains et indopacifiques)
  - Discipline sélectionnée par le juge

**Note 1 :** Les juges qui montent de niveau pendant le cycle actuel n'auront pas la priorité sur un juge qui suit le processus normal.

**Note 2 :** Les juges qui n'ont pas utilisé l'opportunité de remplir une exigence CAT4 avec nos compétitions nationales ne seront pas prioritaires pour les compétitions internationales CAT4.

**Note 3 :** L'intention donnée pour les cours intercontinentaux est également un aspect pour les critères de mise à niveau

**Note 4 :** L'objectif est de préciser la flexibilité du nombre de compétitions pour lesquelles un juge est disponible, et non pas le nombre total de compétitions pour lesquelles un juge est disponible au cours d'une année.



### **Voyage aux compétitions internationales assignées par GymCan**

Les juges sélectionnés pour faire partie de l'équipe GymCan à une compétition internationale pourront réclamer les dépenses suivantes :

- Stationnement d'aéroport (pour la durée du voyage)
- Kilométrage (lié à l'événement seulement, pour aller et revenir de l'aéroport)
- Taxi et Uber (lié à l'événement seulement, lorsque le transport n'est pas fourni par le COL)
- Les repas durant le voyage (pour les journées de transport ou lorsque non fourni par le COL ou lorsque le COL ne peut pas accommoder les allergies alimentaires) – per diem
- Visa requis pour l'entrée au pays.

Toute autre dépense doit être approuvée par le Gestionnaire de programme GT.

Il est attendu des juges qu'ils fassent tout leur possible pour réduire au minimum leurs frais de déplacement. Il est important pour notre communauté de reconnaître que dans certains cas, les dépenses liées aux compétitions (tout ou en partie) sont partagées entre les athlètes.

GymCan inscrira tous les juges assignés, réservera les voyages, l'hébergement, le plan de repas pour la durée de la compétition, les billets pour le banquet et tous les transports locaux sur place (ceci sera organisé par le COL).

Les itinéraires de vol proposés seront communiqués le plus tôt possible avant une compétition. Les juges disposeront de 72 heures pour confirmer l'itinéraire ou choisir un autre itinéraire. Dans tous les cas où un juge souhaiterait réserver son propre voyage, il sera remboursé d'un montant maximum pour le coût du vol, qui lui sera communiqué dès que possible. Ce montant maximum sera basé sur le montant maximum payé pour un voyage en groupe, pour les membres de l'équipe ayant le même aéroport de départ que le juge. Dans le cas où l'hébergement et les repas ont été réservés auprès du COL, par l'intermédiaire de GymCan, et qu'un juge choisit de réserver son propre hébergement en dehors de celui du COL, il sera tenu de rembourser à GymCan le coût des nuits manquées et ne sera pas remboursé pour les repas s'il choisit de ne pas prendre les repas fournis par le COL dans le plan de repas prépayés.

Les formulaires de remboursement doivent être soumis au plus tard deux semaines après le retour de la compétition. Les dépenses doivent être accompagnées de reçus, le cas échéant. Les frais de retard ne seront pas remboursés, sauf sur autorisation spéciale du Gestionnaire du programme TG et du président du jury du Canada.



## ANNEXE B – JUGEMENT DES COMPÉTITIONS VIRTUELLES

Dans le cas où des événements virtuels pourraient être nécessaires pour remplacer les compétitions en personne, l'annexe suivante présente les lignes directrices relatives aux meilleures pratiques et procédures pour juger ces compétitions nationales. Des détails spécifiques suivront dans le guide de jugement des événements virtuels.

Les vidéos doivent être envoyées au responsable du programme et/ou au juge supérieur sélectionné pour la compétition. Les vidéos devront être organisées et classées par discipline, sexe et niveau.

- 1) Pendant la période où les athlètes seront inscrits à la compétition dans leurs clubs, un juge sera en direct sur Zoom et sera responsable des points ci-dessous, ainsi que : chronométrer l'échauffement, des touches d'échauffement, de faire les signaux de début aux athlètes, maintenir les listes de départ, vérifier le code.
- 2) Le jugement se fera à travers Zoom. Tous les juges verront et jugeront les routines ensemble, en même temps et enverront leurs notes en même temps avec Zoom.
- 3) Les résultats de la compétition seront disponibles 2 semaines après la compétition afin de donner aux panels de juge le temps approprié pour juger les routines.

Ensemble, les membres du jury visionneront les vidéos en ligne et soumettront leurs notes, qui seront entrées dans le logiciel de compilation.

### PANEL DES JUGES

#### Rôle du juge supérieur :

Vérification de l'équipement  
 Vérification de la qualité du vidéo  
 Vérification du code présenté (authenticité du vidéo)  
 Vérification de la qualité de la caméra et du placement  
 Lorsque le vidéo est reçu, s'assurer que le GP GT a accès au vidéo  
 Lorsque tous les vidéos ont été reçus et classés par niveau, le juge supérieur présidera le panel de juges sur Zoom.

#### Sélection du panel:

- Les juges doivent être membres en règle de leur OPT et GymCan
- Les panels pour chaque discipline seront créés par le président du jury du Canada, avec l'aide du conseil des juges brevet
- Les niveaux des juges du panel seront en accord avec les standards de jugement canadiens

Trampoline : 6 juges d'exécution, 2 juges de DD, 2 juges de HD et un juge supérieur

Tumbling : 5 juges d'exécution, 2 juges de DD, 1 juge supérieur, au minimum un juge de niveau national 1.

DMT : 5 juges d'exécution, 2 juges de DD, 1 juge supérieur, au minimum un juge de niveau national.



## ANNEXE C – RAPPORT DE COMPÉTITION INTERNATIONALE

### Introduction

Félicitations pour votre récente participation à une compétition internationale avec le programme de trampoline de Gymnastique Canada ! Afin d'aider le programme de trampoline à s'améliorer globalement et à offrir une meilleure organisation et de meilleurs services pour les compétitions futures, nous avons préparé un court rapport à remplir par les entraîneurs et les juges. Vos commentaires sont importants pour nous. Le rapport devrait prendre environ 5 minutes de votre temps. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant ce rapport, n'hésitez pas à contacter la gestionnaire du programme de trampoline, Niki Lavoie, par téléphone (613-748-5637, poste 226) ou par courriel ([nlavoie@gymcan.org](mailto:nlavoie@gymcan.org)).

### Information générale

Soumis par	
Rôle	
Nom de la compétition	
Lieu	
Nombre de pays en compétition	
Nombre approximatif de concurrents	

### Observations générales

Évaluez l'organisation générale de la compétition.

- 1 - Très insatisfait
- 2 - Plutôt insatisfait
- 3 - Ni satisfait, ni insatisfait
- 4 - Satisfait
- 5 - Très satisfait

Commenter l'organisation générale de la compétition.

Décrivez votre rôle et votre interaction avec l'équipe.

Fournissez tous les détails ou interprétations dont vous avez discuté avec les autres entraîneurs.

Énumérez et décrivez les problèmes rencontrés en rapport avec la compétition.

Selon vous, qu'est-ce qui a manqué pour que les athlètes et les entraîneurs soient préparés de manière optimale à la compétition ?

Avez-vous des commentaires à faire sur la compétition et l'équipe en général (ce qui s'est bien passé, ce qui pourrait être amélioré, ce qui manquait, etc.)

### Rapport du juge

Veillez donner des détails sur la composition des jurys et du ou des juges supérieurs.

Veillez évaluer le niveau de jugement et les performances des juges lors de cette compétition.



Veillez fournir toutes les interprétations ou informations discutées lors de la réunion des juges.

Évaluez l'organisation générale de la compétition.

- 1 - Très insatisfait
- 2 - Plutôt insatisfait
- 3 - Ni satisfait, ni insatisfait
- 4 - Satisfait
- 5 - Très satisfait

Commenter l'organisation générale de la compétition.

Commenter la préparation et les performances globales des athlètes canadiens, ainsi que la dynamique de l'équipe dans son ensemble.

Énumérer et décrire tout problème rencontré en relation avec la compétition

Selon vous, que manquait-il pour que les athlètes et les entraîneurs soient préparés de manière optimale à la performance

Avez-vous des commentaires sur le concours et l'équipe en général (ce qui s'est bien passé, ce qui pourrait être amélioré, ce qui manquait, etc.)

Je, \_\_\_\_\_ donne mon autorisation pour que les informations contenues dans le rapport ci-dessus soient résumées et partagées entre les entraîneurs de l'équipe nationale.

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

